



## Prise de charge voiture moteur

Par **Klive**, le **24/08/2016** à **10:36**

Bonjour

J ai acheter une voiture neuve chez un concessionnaire agreer .A 47000 km le moteur a lache .avec les assurances la voiture etais transporté au meme concessionnaire mais dans autre ville . Celci m ont contacter pour me dire que la voiture etais " irreparable " .2 hr apres il y a un mecano qui m a contacté afin de proposer 1000 euros mais sans en parler a ses collegues .j ai trouvé bizarre cette reaction .du coup j ai contacté le concessionnaire ou j ai acheter le vehicule et egalement ils ont dit que c etais etrange mais ils pourraielt pas voir la voiture .du coup ils m ont dit de faire remorqué la voiture chez eux .Je l ai fait a mes frais 260 euros .le concessionnaire ont regarder la voiture et m ont preciser que la voiture etais reparable .le contraire de leur confrere .ils m ont fourni un devis de 6300 euros . Je leur a expliqué que je voulais bien en leur demandant une financement .ils ont dit non .ils ont aussi dit qu ils avaient contacter la maison mere pour une prise en charge ( une acte sur lequel j ai des doutes car je pense que le but es de fideliser les clients ) .sois disant ils ont dit non .j ai acheter la voiture avec 5 ans de garantie .En sachant qu ils ont dit que j avais pas effectué le revision est ce qu ils ont raison .est ce que c est normale que le moteur claque .est ce que c est normale qu il les 2 concessionnaires du meme groupe n ont pas été coherent et que j ai du payer les 2 pour qu ils regarde le moteur ainsi les frais de remoquages .merci